



# RAPPORT 2014

*Rapport d'activité, Rapport financier*

Assemblée Générale 2 juin 2015

URIOPSS ALSACE – 80, avenue du Neuhof – 67100 STRASBOURG  
Tél 03 88 75 06 34 - mél : [accueil@uriopss-alsace.asso.fr](mailto:accueil@uriopss-alsace.asso.fr)

02/06/2015

<b>RAPPORT D'ACTIVITE</b>	<b>2</b>
<hr/>	
<b>LES ELEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE 2014</b>	<b>2</b>
<b>1. LES PARTIES PRENANTES</b>	<b>3</b>
1.1 LES ADHERENTS 2014	3
1.2 LES ADMINISTRATEURS	4
1.3 LES MOYENS HUMAINS	4
1.4 LE CLUB DES PARTENAIRES	4
<b>2. FORMATION ET CONSEILS</b>	<b>5</b>
2.1 FORMATION	5
2.2 CONSEIL AUX ADHERENTS	6
<b>3. COMMUNICATION</b>	<b>7</b>
3.1 MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR L'URIOPSS ALSACE	7
3.2 OUTILS DE COMMUNICATION	8
3.3 ACTIONS DE LOBBYING	8
<b>4. ANIMATION</b>	<b>9</b>
4.1 GROUPE DE TRAVAIL PREPARATOIRE AUX ETATS GENERAUX DU TRAVAIL SOCIAL	9
4.2 ATELIER PROSPECTIVE : ANIME PAR C. CHOIGNOT, RESPONSABLE DE LA PROSPECTIVE A L'UNIOPSS.	9
4.3 GROUPE D'ECHANGES DES ASSOCIATIONS RELEVANT DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE DU BAS-RHIN.	9
4.4 RENCONTRES PARTENARIALES	10
4.5 RENCONTRES D'ADHERENTS ET DE PROSPECTS	10
4.6 CONTRIBUTIONS DE L'URIOPSS ALSACE AU RESEAU UNIOPSS/URIOPSS	10
<b>CONCLUSION</b>	<b>11</b>
<b>RAPPORT FINANCIER 2014</b>	<b>12</b>
<hr/>	
<b>5. COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>12</b>
<b>6. BILAN</b>	<b>13</b>
BUDGET PREVISIONNEL 2015	18
<b>ANNEXES</b>	<b>19</b>
<hr/>	
ANNEXE1 : LISTE DES ADHERENTS 2014	19
ANNEXE 2 : COMPOSITION DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31/12/2014	21
ANNEXE 3 : REPRESENTATIONS AU 31/12/2014	23
ANNEXE 4 – SERVICES ADHERENTS INCLUS DANS LA COTISATION	25
<b>PARTENAIRES URIOPSS ALSACE 2014</b>	<b>26</b>
<hr/>	

# RAPPORT D'ACTIVITE

Le récent projet associatif de l'URIOPSS remis à jour en 2013 précise missions, orientations, et valeurs associatives. Ainsi, il rappelle les missions suivantes qui ont été déclinées dans le nouveau plan stratégique de l'UNIOPSS 2014-2017:

- Promouvoir l'éthique associative,
- Renforcer la solidarité entre les adhérents
- Etre un interlocuteur influent auprès des pouvoirs publics
- Communiquer en direction du grand public
- Soutenir l'innovation

Le projet régional de l'URIOPSS Alsace dont la mission est reconnue d'utilité publique s'inscrit dans celui de l'UNION NATIONALE (UNIOPSS), reconnue également d'utilité publique. L'URIOPSS Alsace contribue à la vie du réseau URIOPSS/UNIOPSS et peut ainsi rendre compte des problématiques rencontrées en Alsace et participer à l'élaboration des politiques sanitaires et sociales. A noter que la présidente de l'URIOPSS Alsace est membre de la Commission «Territoires » de l'UNIOPSS qui intègre des membres élus au CESE régionaux et participe aux conférences de Présidents de l'UNIOPSS. A cela s'ajoute la participation des administrateurs à des commissions thématiques (Personnes Agées, Protection de l'Enfance) et la participation de la Directrice aux réunions de directeurs d'URIOPSS et aux travaux thématiques sur la formation, la communication et l'Europe.

Le projet régional de l'URIOPSS Alsace se construit dans ses actions en complémentarité avec celles des Fédérations régionales (FEP Grand Est et FEHAP Alsace..

## LES ELEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE 2014

L'année 2014 a été une année de consolidation des actions engagées en 2013 avec plusieurs faits marquants :

- Une **stabilisation du nombre d'adhérents**.
- **La reconduction des partenariats** du club de l'Uriopss Alsace
- Le développement d'une offre de formation adaptée aux fonctions stratégiques des associations et **l'augmentation de la fréquentation des actions de formation**
- **L'entrée de l'URIOPSS au Conseil d'administration de l'ORSAL,**
- L'organisation d'un **événement sur les métiers du secteur en partenariat avec deux fédérations régionales la FEP Grand Est et la FEHAP Alsace** à destination du grand public
- Une journée de rentrée sociale 2014 sur le thème **du partenariat entre pouvoirs publics et associations du secteur médico-social** qui a réuni le Directeur de l'ARS Alsace et de la DRJSCS, le président de la Commission Solidarité du Conseil Général du Bas-Rhin, la conseillère municipale de la Ville de Strasbourg en charge de l'action sociale
- Le relais des actions politiques de l'UNIOPSS, avec un **plaidoyer auprès des élus municipaux en Alsace et auprès des candidats aux élections européennes (région Est)**
- **Une action de soutien de l'URIOPSS sur la situation des Etablissements alsaciens relatifs au projet de versement de la Taxe transport** par un courrier adressé à tous les députés, sénateurs alsaciens et députés européens qui a donné lieu à de nombreuses réponses de soutien et de questions au gouvernement.
- **Une présélection de projets et leur soutien pour obtenir un financement** au travers de la fondation BRUNEAU sur l'amélioration de la qualité de vie en EHPAD.

2014 est également une année de réforme pour l'UNIOPSS avec pour les URIOPSS, de nouvelles modalités simplifiées de relations financières et de nouvelles modalités de calcul de cotisation nationale basée sur un pourcentage fixe.

## 1. LES PARTIES PRENANTES

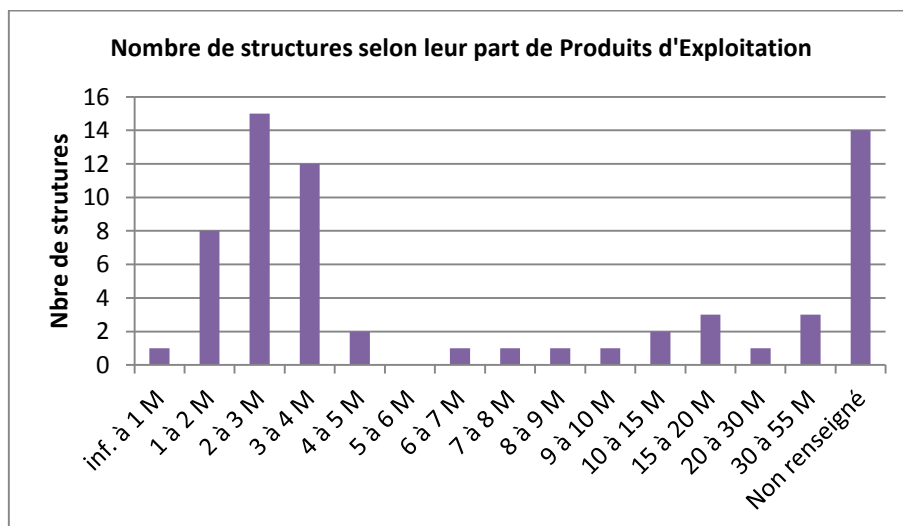
### 1.1 Les adhérents 2014<sup>1</sup>

Adhérer à l'URIOPSS Alsace, c'est participer à un mouvement qui a l'intérêt de maintenir une cohésion dans un secteur très fragmenté et d'identifier des problèmes techniques, liés aux réglementations des différents secteurs mais également des sujets qui peuvent être relayés politiquement auprès de l'ARS, des Conseils Généraux, du Conseil Régional voire renforcés par des positions communes d'autres fédérations du secteur ou des regroupements tels que le Mouvement associatif (CPCA SARA), la CRESS Alsace, la FEP Alsace, l'UDES Alsace. En outre, des services<sup>2</sup> sont apportés aux adhérents tels que des accompagnements, des conseils, des actions de formation sur le territoire alsacien, de la veille documentaire du soutien aux projets.

L'URIOPS Alsace a accueilli deux nouveaux membres qui ont des activités de lien social.

Au 31 déc 2014, nous dénombrons 67 personnes morales adhérentes à l'URIOPSS Alsace, associations, fondations et congrégations religieuses mais compte-tenu des regroupements, le nombre de services et établissements s'accroît par rapport à 2013.

67 Associations, fondations, fédérations, ou unions régionales adhérentes. L'URIOPSS représentent environ 270 Etablissements Sociaux et Médico-sociaux. Les secteurs prépondérants sont le Handicap et la Protection de l'Enfance, puis l'aide aux Personnes Agées et le secteur de l'exclusion, en fonction du nombre d'effectif salarié.



**57 % ont un budget de moins de 5 Millions d'euros**

**Au total, 383 Millions d'euros de Produits d'exploitation**

*(d'après les données déclaratives des organisations lors de leur adhésion)*

<sup>1</sup> Cf. annexe 1 – Liste des adhérents

<sup>2</sup> C.f annexe 4 – Liste des services aux adhérents

## 1.2 Les administrateurs

### 1.2.1 Conseil d'administration et Bureau

19 administrateurs composent le Conseil d'Administration<sup>3</sup>). 4 réunions du CA ont eu lieu les: 21 mars, 6 mai, 4 juin, et 11 septembre 2014

Un groupe de travail ad'hoc a finalisé le projet de règlement intérieur de l'URIOPSS Alsace.

4 réunions du Bureau se sont déroulées les : 22 janvier, 9 avril, 4 juin et 5 décembre 2014

### Les représentations

L'URIOPSS Alsace assure une vingtaine de représentations parmi différentes instances, comités régionaux ou locaux et est présente dans des conseils d'administration d'organisations régionales telles que la CRESS, CPCA SARA<sup>4</sup>

2014 a été également l'année de nouvelles désignations.

**La Conférence Régionale de Santé** a renouvelé ses membres pour 3 ans (2014-2017) et a permis à de nouveaux administrateurs d'y siéger, au titre du collège des offreurs de soins pour les instituts accueillant des personnes handicapées. Mme C. BINDOU (Directrice Générale de la Fondation SONNENHOF) a été désignée comme titulaire et M. D. THOMAS, suppléant (Président de l'ASPHA). L'URIOPSS est également représentée au sein de la Commission Spécialisée des prises en charge et accompagnements médico-sociaux (Mme BINDOU).

**Les commissions d'appels à projets de l'ARS et des ARS-Conseils Généraux** ont procédé à de simples remplacements de représentants URIOPSS qui avaient quitté leur fonction. C'est le cas de M. ALBECKER, titulaire sortant de la Commission d'Appel à Projets ARS et de M. LABBE, suppléant de la Commission d'Appel à projets ARS-CG68. Des désignations étaient en cours fin 2014.

**Les CODERPA 67 et 68** ont procédé à des renouvellements (pour le 67) et à des prolongations pour le 68. L'URIOPSS est également appelée à siéger au CDCPH 68.

En tant que membre de droit, l'URIOPSS Alsace participe aux travaux de l'UDES Alsace. La mission de représentation de l'UDES au sein des différents comités paritaires régionaux sur l'emploi et la formation a été développée en 2014.

## 1.3 Les moyens humains

- 1 ETP de direction.
- En projet, l'intégration d'un service civique pour 2015

Le conseil d'administration a validé le projet de porter une mission de Service Civique L'agrément a été demandé à la DRJSC Alsace en septembre sur une mission de Solidarité destinée à mettre en place un réseau régional des acteurs de l'insertion et de la lutte contre la pauvreté, d'analyser les situations de précarité des bénéficiaires dans les Etablissements adhérents et de proposer des actions. Fin 2014, l'URIOPSS était en attente de l'accord pour une mission destinée à démarrer en mars 2015.

## 1.4 Le Club des Partenaires

3 conventions ont été renouvelées avec les partenaires suivants :

- CHORUM -Direction Régionale Alsace
- MUTUALITE FRANCAISE Alsace

<sup>3</sup> (Cf. Composition du CA en annexe 2

<sup>4</sup> (C.f liste des mandats de représentations en annexe 3)

- CREDIT COOPERATIF Alsace

Ces conventions organisent des modalités d'actions communes telles que des réunions d'information (Crédit Coopératif), des participations à la journée de rentrée sociale, à la journée du mois de l'ESS et des échanges d'information sur des opérations destinées à soutenir les adhérents.

Durant l'année, des liens ont été noués avec d'autres organisations qui ont manifesté un intérêt pour collaborer à des actions de l'URIOPSS :

- AG2R,
- AFI-ESCA,
- MAIF délégation 67
- MGEN

Des formes d'échanges et de contribution restent ouvertes avec ces interlocuteurs. Un projet de partenariat a pu évoluer positivement avec les délégations du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de la MGEN afin de préparer une entrée dans le Club des partenaires pour 2015.

Le partenariat avec La Mutualité Française a été l'occasion d'organiser, pour l'ouverture d'un nouvel EHPAD dans le Haut-Rhin, une intervention pilotée par l'URIOPSS à destination des administrateurs de l'EHPAD sur la stratégie et la gestion d'une telle structure.

## 2. FORMATION ET CONSEILS

### 2.1 Formation

#### En inter - structures

En 2014, l'URIOPSS Alsace a déterminé son périmètre d'intervention quant aux types d'actions de formation à proposer et au public visé. Compte tenu des acteurs de la formation présents en Alsace, les administrateurs ont retenu comme principes de cibler des actions de courte durée (1 à 2 journées), visant l'adaptation des compétences des fonctions siège :

- **comptabilité et finances, droit du travail et RH ; communication ; direction et administration, gouvernance associative.**

Les actions sont ouvertes à des organisations non-adhérentes mais la participation reste majoritairement celle des adhérents.

Huit sessions de formation réalisées dans le Bas-Rhin et dans le Haut-Rhin ont eu lieu grâce à un nombre de participants qui permet de rentabiliser les coûts d'interventions de prestataires externes ou de professionnels d'autres URIOPSS. Ce nombre est en nette progression par rapport à 2013.

Les formations réalisées sont :

- **RH-** Les fondamentaux du droit du travail / S. Veloso (Uriopss Lorraine) –
- **RH-** Le contrat de travail à temps partiel / S. Veloso (Uriopss Lorraine) –
- **Direction** - Prévenir les risques liés au dossier de l'utilisateur / E. Aubert (KPMG Est) –
- **Finances** - Les spécificités comptables des associations gestionnaires d'ESMS / P. Marx (Cabinet P. Marx et associés) –

- RH- Gestion des absences maladies / S. Veloso (Uriopss Lorraine) –

**Deux matinées d'informations juridiques ont également eu lieu, sur les thèmes de l'inaptitude au travail et le licenciement.**

**En intra structures :**

Deux structures ont confié des demandes spécifiques de formation à l'URIOPSS Alsace sur les thèmes de :

- La maîtrise des équilibres financiers / P. Marx (Cabinet P. Marx et associés) –
- L'administration d'un EHPAD / C. Dupin (Uriopss Champagne-Ardenne)

**Au total : 87 participations**

---

Afin de mieux cibler les thématiques qui mobiliseraient les adhérents, une enquête par mél a été menée en août 2014 auprès de 200 personnes, directeurs, responsables des RH, responsables formation des structures.

Cette enquête qui a recueilli quarante réponses a permis de cibler une offre de 12 actions pour établir un catalogue 2015 d'actions de formation en privilégiant des sujets nouveaux et des intervenants du réseau des autres URIOPSS et des spécialistes régionaux.

**Vers une mutualisation nationale**

Un groupe national regroupant les Chargés de formation des Uriopss, piloté par l'URIOPSS Champagne Ardenne vise à développer des formes de mutualisations entre URIOPSS et UNIOPSS. L'année 2014 en a été l'occasion grâce à l'organisation d'une réponse à un appel d'offres national d'Uniformation qui a mobilisé toutes les URIOPSS et qui a été porté par l'UNIOPSS. L'URIOPSS Alsace s'est inscrite dans cette démarche grâce à une capacité d'accueillir une action en Alsace de l'offre transverse d'UNIFORMATION et d'intervenir en tant que formateur sur la thématique de « **La stratégie de structure** » dans d'autres régions.

## 2.2 Conseil aux adhérents

**Veille et diffusion d'informations**

L'URIOPSS Alsace s'attache à diffuser régulièrement des informations aux adhérents grâce au réseau URIOPSS-UNIOPSS et aux informations des acteurs régionaux (CRESS Alsace, CPCA SARA). Elle adresse régulièrement des notes d'informations, des comptes rendus des réunions auxquelles elle participe et rédige des synthèses. Les adhérents ont accès à des fiches techniques sur le site internet uriopss alsace.

**Conseil en droit social**

Des « réponses » aux adhérents sur des questions juridiques ont pu être apportées grâce à la **Plateforme juridique** mise en place avec l'**URIOPSS Lorraine**. Force est de constater la difficulté de faire une prévision de la consommation réelle. Seuls 7 % des adhérents ont sollicité la plateforme ressource. C'est pourquoi la proposition d'intervention sous forme de matinées a été actée avec l'URIOPSS Lorraine et a permis de faire bénéficier de conseils à un plus grand nombre

**48 heures de consultation par téléphone et courriel (5 adhérents)**

---

## Conseil sur des sujets spécifiques

En 2014, des réponses ont pu être données également en mobilisant les compétences des autres URIOPSS et en faisant le relais vers des interlocuteurs repérés sur des thèmes de :

- la responsabilité civile et pénale des établissements lors de l'organisation de séjours à l'extérieur,
- de la gestion et des regroupements de type GSMS,
- de la réforme sur les obligations des employeurs en termes de prévoyance,
- sur des dossiers liés à l'imposition du patrimoine,
- sur d'éventuels moyens de financements européens à destination d'actions favorisant l'intégration des étrangers,
- le versement de la taxe transports et les procédures de demande d'exonération

## Appui au co-financement de projets

L'URIOPSS Alsace a présélectionné et instruit deux dossiers de financement de projets dans le cadre d'un programme d'amélioration de la qualité de la vie en EHPAD de la Fondation BRUNEAU. L'organisation de la sélection des projets est organisée par l'URIOPSS qui détermine les régions qui peuvent candidater. L'ALSACE, grâce à la participation d'un administrateur à la CNUESPA a pu proposer deux projets qui tous deux ont été retenus pour :

- Créer un jardin sensoriel adapté aux personnes âgées
- Créer une salle spécialement aménagée pour rendre accessible les NTIC aux personnes âgées afin qu'elles puissent garder des liens avec leur famille (via skype), jouer pour faire travailler sa mémoire et sa concentration...

2 projets alsaciens retenus par la FONDATION BRUNEAU pour un montant de 7 300€ par projet.

---

## 3. COMMUNICATION

### 3.1 Manifestations organisées par l'URIOPSS Alsace

- **Journée de rentrée sociale : « le partenariat en questions entre associations du secteur social et médico-social et pouvoirs publics » 3 octobre 2014**



*De g. à dr. M. L. Habert, Directeur Régional de l'Ars Alsace, F. Bierry, Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin; D. Bouffier, Directeur Régional DRJSCS Alsace, A. Villez, Conseiller Technique UNIOPSS et Directeur-adjoint URIOPSS Nord-Pas De Calais, M.D. Dreyssé, adjointe à la Ville de Strasbourg.*

70 Directeurs généraux, Présidents, directeurs d'Etablissements, et partenaires de l'URIOPSS ont plongé dans la complexité du partenariat et de ses différentes formes. Les associations ont fait le constat que ce partenariat était de plus en plus ténu ou mis en arrière-plan dans une relation « administrée ». Le directeur de l'ARS Alsace, Laurent Habert a rappelé les formes « réglementées » que ce partenariat peut prendre dans le cadre des plans et schémas régionaux, des appels à projets conjoints avec les Conseils Généraux. M. Bouffier, Directeur de la DRJSCS a apporté un éclairage sur le périmètre d'intervention de son organisation et des sujets en lien avec les adhérents de l'URIOPSS Alsace. M. Alain Villez a dressé l'évolution du partenariat dans le cadre des politiques visant les Personnes Agées et insisté sur la nécessité d'un dialogue, et non plus d'un monologue, dans le cadre des Conventions Pluriannuelles, en rappelant qu'un partenariat trop administré n'a plus les effets escomptés.

- **Journée du 19 novembre du Mois de l'ESS : Les métiers du sanitaire et du médico-social**

Une journée d'information sur les métiers a été organisée avec les 3 fédérations régionales (URIOPSS Alsace, FEP et FEHAP), le 19 novembre à Strasbourg. Pour la 1<sup>ère</sup> fois, dans le cadre du mois de l'Economie Sociale et





Solidaire, un événement ciblant le grand public s'est déroulé sur le thème de l'emploi, dans les locaux prêtés pour l'occasion par Emmaüs Diaconesses. 150 personnes, lycéens, personnes en reconversion professionnelle ont fréquenté les ateliers métiers, recueilli des offres d'emploi, des conseils pour leur orientation professionnelle, des témoignages sur des métiers et les diplômes y conduisant, dans une ambiance chaleureuse. De nombreuses questions posées par les étudiants ont trouvé un écho auprès des professionnels, ce qui témoigne de leur vif intérêt à se confronter à des situations concrètes du quotidien dans le secteur.

En clôture de la journée, une conférence sur le marché de l'emploi dans le secteur social et médico-social en Alsace, animée par la responsable des études statistiques de Pôle Emploi Alsace a été l'occasion de réfléchir aux évolutions du secteur : regroupement d'associations et de services destinés à rendre cohérent des parcours, émergence des fonctions de coordination et surtout perspectives d'avenir sur ce secteur en réorganisation.

## 3.2 Outils de communication

- Revue mensuelle **TRAIT D'UNION ALSACE** – 10 numéros par an.

En 2014, L'URIOPSS Alsace s'est dotée d'une nouvelle revue mensuelle **TRAIT D'UNION ALSACE** afin d'informer régulièrement ses adhérents sur des aspects réglementaires et juridiques mais également sur les actions menées régionalement par l'URIOPSS Alsace. Elle est co-produite avec l'URIOPSS RHONE ALPES.

. 10 numéros ont été publiés grâce à la rédaction de l'URIOPSS Rhône Alpes pour l'information sectorielle et à la rédaction de l'URIOPSS Alsace pour la vie régionale. **TRAIT D'UNION ALSACE** est édité à 100 exemplaires adressés directement aux cotisants. (Son coût est pris en charge par l'URIOPSS Alsace)

- Revue mensuelle **UNION SOCIALE**.. L'URIOPSS Alsace gère les adhésions à la revue nationale **UNION SOCIALE** au travers des appels à cotisation.
- **GUIDE DE L'EMPLOYEUR ASSOCIATIF ET GUIDE DE GESTION BUDGETAIRE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL** : ces deux guides sont un complément à des formations. Ils sont régulièrement proposés aux adhérents à des tarifs privilégiés.
- **Revue de Presse de l'UNIOPSS et l'UNIOPSS En ACTIONS**.
- Site internet [www.uriopss-alsace.asso.fr](http://www.uriopss-alsace.asso.fr) : articles sur l'actualité régionale, offres de formation, information sur les journées d'études sur la vie de l'association et orientation vers des fiches techniques réalisées par l'UNIOPSS.
  - 2 010 visiteurs différents
  - 3 683 visites en un an

## 3.3 Actions de Lobbying

Concernant les aléas liés à la présence d'un article dans la Loi de Finances rectificative de 2014 annulant l'Exonération de la taxe transport pour les associations, la présidente de l'URIOPSS a adressé un courrier présentant l'impact de cette taxe sur les budgets des Etablissements aux 32 parlementaires alsaciens. Cette action a permis de sensibiliser les élus régionaux à cette situation: certains reprenant les arguments développés par l'URIOPSS/UNIOPSS pour poser des questions au gouvernement.

Les 15 et 16 janvier 2014 ont eu lieu à Strasbourg, deux jours de séminaire européen sur la question de l'« **ENTREPRENEURIAT SOCIAL** » sous l'égide de Michel BARNIER, commissaire européen. L'URIOPSS Alsace était présente ainsi que l'UNIOPSS pour rencontrer des acteurs régionaux et nationaux et participer aux rencontres animées par les partenaires CHORUM et Mutualité Française.

L'URIOPSS Alsace a participé au débat régional sur la « Stratégie Nationale de Santé » avec Marisol Touraine à Strasbourg.

## 4. ANIMATION

### 4.1 Groupe de travail préparatoire aux Etats Généraux du Travail Social

- La DRJSCS a fait vivre un groupe de travail destiné à alimenter les travaux consacrés aux « ETATS GENERAUX DU TRAVAIL SOCIAL ». Le groupe alsace qui réunit les services sociaux de collectivités territoriales, des administrations et des instituts de formation régionaux s'est concentré sur une réflexion autour de la « coordination des acteurs » afin d'apporter des éléments préparatoires à une réforme en cours du travail social, tel qu'il est décliné dans le Code de l'Action Sociale et des Familles au travers des 14 métiers définis.

### 4.2 Atelier Prospective : animé par C. CHOIGNOT, Responsable de la prospective à l'UNIOPSS.

*L'URIOPSS a engagé une démarche prospective qui a au bout de deux réunions stabilisé un thème général « **Bien vivre en Alsace : quelles orientations, potentiels et priorités pour les associations ?** ». Ce thème englobe les recompositions du tissu économique et social alsacien, dans lesquelles se pose la question du rôle des associations. Comment les valeurs de l'engagement associatif, des solidarités, comment la culture alsacienne également, avec entre autres l'ancrage multiconfessionnel qui la caractérise, peuvent-elles être mobilisées pour construire l'avenir ? C'est ce qui se profile progressivement, avec le projet de prendre appui sur des expériences prometteuses afin de reconcevoir plus généralement, au-delà du pessimisme ambiant, comment les associations peuvent agir dans la société. .*

La réunion initiale (4 juin 2014 à la Maison de retraite du Petit Château à Beblenheim) a permis de faire émerger la question de la gouvernance, qui est apparue d'emblée comme une « question critique », à la condition de la mettre en lien avec l'environnement des associations - un territoire, une réalité économique et sociale, des politiques publiques - et avec la façon d'agir dans cet environnement.

La deuxième étape (réunion du 19 septembre) a ainsi permis d'élargir le cadre d'analyse, ce qui est une exigence essentielle de la démarche prospective. Il est tout aussi important d'avoir en tête la perspective concrète : le but est bien d'améliorer la capacité d'agir des membres du groupe et plus largement des associations, de manière pratique. Quelles sont plus précisément les questions à appréhender pour que les associations reliées à l'URIOPSS contribuent (mieux) au bien vivre en Alsace ?

Les associations alsaciennes sont porteuses de valeurs fortes. C'est un levier face aux transformations profondes de leur environnement et aux ruptures qui traversent la société. Le travail sur leur gestion, et au-delà sur leur gouvernance, recèle en revanche de nombreuses pistes d'évolution, de même que l'ancrage dans l'environnement. D'autre part, des questions plus nouvelles, comme l'impact des nouvelles technologies et les exigences du développement durable, sont à appréhender.

Ces travaux sont également destinés à alimenter la réflexion du conseil national de prospective de l'UNIOPSS et à être intégré dans un ouvrage qui sera publié fin 2015, en préparation du Congrès National de l'UNIOPSS de mars 2016.

### 4.3 Groupe d'échanges des associations relevant de la protection de l'Enfance du Bas-Rhin.

Plusieurs réunions de concertations ont eu lieu dans le Bas-Rhin qui ont permis d'entrer en relations avec le président de la Commission Solidarité du Bas-Rhin et la directrice du service protection de l'Enfance. Il s'agissait en effet de donner une dimension plus politique aux dysfonctionnements constatés entre les Etablissements et les services du Conseil Général du Bas-Rhin. La participation d'une douzaine d'Etablissements a également permis de faire une synthèse des audits réalisés par le CG 67 auprès des structures afin de préparer une rencontre avec le Conseil Général du Bas-Rhin. .

#### **4.4 Rencontres partenariales**

- Rencontres avec la FNARS Alsace sur le sujet de travaux communs à envisager : invitation à participer au 1<sup>er</sup> CCRPA (Conseil Consultatif Régional des Personnes Accompagnées) mis en place le 11 décembre 2014 et mobilisation des adhérents pour faire participer des usagers/bénéficiaires.
- Rencontres avec l'ESTES sur le sujet de la contribution de l'URIOPSS Alsace à une journée de séminaire sur les Financements destinée aux Directions d'ESMS, prévue en janvier 2015
- Rencontre avec Alsace Active sur le fonctionnement du Dispositif Local d'Animation (DLA)

#### **4.5 Rencontres d'adhérents et de prospects**

Des relations avec les adhérents se sont nouées grâce à des visites sur site de la part de l'URIOPSS Alsace afin de mieux connaître le fonctionnement au quotidien et les spécificités de chaque adhérent. Ainsi, les associations suivantes ont fait l'objet d'entretiens qualitatifs : Les petits Frères des pauvres, l'IFCAAD, M. SINCLAIR, Groupe Saint Sauveur, ABRAPA, APA, Fondation Sonnenhof.

Des prospects, adhérents nationaux présents régionalement ont pu être rencontrés tels que : SOS Femmes Solidarité, UDAF 67

#### **4.6 Contributions de l'URIOPSS ALSACE au réseau UNIOPSS/URIOPSS**

- Participation à une réunion avec la Direction Générale de la Cohésion Sociale et l'UNIOPSS dans le cadre d'un conventionnement national avec l'UNIOPSS.
- Rédaction d'un article du document de rentrée sociale 2014 sur le thème de l'emploi
- Préparation de l'animation du séminaire réseau national (Conseillers techniques et Directeurs d'URIOPSS et de l'UNIOPSS) de février 2015.
- Participation aux conférences de présidents, de présidents/directeurs et de séminaires de directeurs.
- Participation aux réunions INTERURIOPSS NORD-EST réunissant présidents et directeurs.

## CONCLUSION

L'année 2014 est une première année pleine pour la nouvelle fonction de direction pourvue en août 2013. Cette année a confirmé quelques tendances amorcées en 2013 :

- La stabilisation du nombre d'adhérents où se distinguent nettement les associations ou fondations qui gèrent de multiples établissements sur tout le territoire alsacien et comptent plus de d'un millier de salariés et les associations qui gèrent un ou deux établissements comptant à minima 60 salariés.
- Une augmentation de la participation des adhérents aux actions de formation, journées de conférence.
- Le renforcement et la coordination des représentations confiées majoritairement aux administrateurs, dans les instances du secteur social et médico-social, de l'Economie Sociale et Solidaire, et du secteur associatif (CESER Alsace, CRESS ALSACE, CPCA-SARA)
- Le développement de manifestations qui rendent plus visibles l'URIOPSS Alsace auprès des pouvoirs publics (ARS, DRJSC, Conseils Départementaux et Villes).
- Le besoin de soutien politique fort lorsque le secteur pourrait être mis en danger par des éléments réglementaires ou juridiques.

2014 a permis de stabiliser une forme d'activité qui permet également à l'URIOPSS d'envisager de porter des missions en tant que structure propre et qui peuvent contribuer à faire vivre des projets partagés entre plusieurs adhérents.

L'année 2015 s'ouvre sur la réflexion relative à la réforme territoriale et à ses impacts tant sur les adhérents que pour l'URIOPSS Alsace et les deux autres URIOPSS concernées, La Lorraine et la Champagne-Ardenne. Des formes de coopération précédentes permettent de poursuivre les travaux initiés en INTER-URIOPSS NORD-EST, dans l'attente des échéances à venir et notamment des élections départementales de 2015.

# RAPPORT FINANCIER 2014

La comptabilité de l'exercice 2014 a été tenue par le trésorier de l'Uriopss et les travaux de clôture réalisés en collaboration avec la directrice. La révision des comptes a été effectuée le 20 mai 2015 par les deux personnes désignées à ce titre par l'Assemblée générale du 04 juin 2014.

## 5. COMPTE DE RÉSULTAT

Le compte de résultat de l'exercice 2014 présente un total de produits de 139 438,23 € pour un total de charges de 115 298,25 €, dégagant ainsi un excédent de 24 139,98 €, contre 54 355,04 € en 2013.

Ce résultat, comme le niveau et la proportion entre charges et produits, reflètent la poursuite de la reprise de l'activité de l'Uriopss Alsace au cours de l'année 2014. La consolidation d'un résultat excédentaire pour le 3<sup>ème</sup> exercice consécutif traduit également les effets d'une gestion prudente et rigoureuse.

### Les produits

Les cotisations des membres se maintiennent au niveau des exercices précédents et sont même en légère progression. Le montant affiché concerne en effet exclusivement des cotisations au titre de 2014, tandis qu'en 2013 et 2012 cette ligne comprenait également des cotisations au titre des années antérieures (plus de 10 K€ en 2013 et plus de 14 K€ en 2012).

Les participations aux journées d'étude et de rentrée sont en nette évolution du fait de l'augmentation de l'offre ; elles retrouvent le niveau de 2010. Cette ligne comprend également des formations organisées par l'Uriopss en intra pour le compte d'un organisme.

Le club des partenaires, reconstitué en 2013, a vu l'adhésion de 3 institutions en 2014. S'y ajoute une subvention de l'Uniopss pour une action en partenariat.

Les autres produits sont constitués de produits sur exercices antérieurs liés à la régularisation du sinistre de l'ancien siège de l'Uriopss et des produits financiers de l'exercice.

Produits	2014	2013	2012	2011	2010
cotisations & abonnements US	108 609,47	116 183,43	114 865,96	95 293,95	119 931,61
journées d'études & de rentrée	19 870,00	7 305,00	5 645,00	7 870,00	19 882,00
production documents	127,35	311,78	260,30	260,30	3 689,02
subventions & club partenaires	6 780,00	7 030,00		1 000,00	1 100,00
autres produits	4 051,41	483,47	0,03		575,45
	<b>139 438,23</b>	<b>131 313,68</b>	<b>120 771,29</b>	<b>104 424,25</b>	<b>145 178,08</b>

## Les charges

La hausse significative du niveau des charges par rapport à 2013 (+ 49,8 %) est principalement liée à l'effet en année pleine du poste de directrice à nouveau opérationnel depuis août 2013 et traduit la reprise d'activité de l'Uriopss Alsace.

L'augmentation des charges courantes de fonctionnement et d'activité est en lien direct avec le développement de l'offre d'actions de formation et la participation à la journée de rentrée.

Les contributions et participations aux actions de l'Uniopss, ont été maintenues à un niveau négocié qui reste en cohérence avec les exercices précédents ; l'Uriopss Alsace a honoré en totalité ses obligations vis-à-vis de l'Union nationale.

Les charges exceptionnelles comptabilisent des régularisations sur des créances 2013 et antérieures.

Charges	2014	2013	2012	2011	2010
fonctionnement & activités	31 243,90	25 468,06	19 540,65	29 665,79	39 877,17
Uniopss	22 251,68	20 747,88	19 154,42	24 341,94	24 330,50
personnel	61 526,93	23 841,12		48 643,42	80 777,53
sous-traitance administrative			40 050,00	25 653,46	
charges exceptionnelles	275,74	6 901,58	214,15	15 260,49	35 546,68
	<b>115 298,25</b>	<b>76 958,64</b>	<b>78 959,22</b>	<b>143 565,10</b>	<b>180 531,88</b>

## 6. BILAN

Le bilan de l'Uriopss Alsace s'établit au 31 décembre 2013 à 187 721,69 €.

Conformément à la décision de l'Assemblée générale du 4 juin 2014, le résultat excédentaire de l'exercice 2013 (54 355,04 €) a été affecté en *report à nouveau*.

### A l'actif

Les immobilisations corporelles comptabilisent la valeur nette (déduction faite des amortissements) du matériel informatique acquis pour le secrétariat. Les immobilisations financières sont constituées par le dépôt de garantie versé à la signature du bail des locaux de la rue de l'Ancienne Digue qui n'a pas encore été restitué.

Les créances adhérents/clients représentent des participations aux journées de formation et appels de cotisations 2014 encore à encaisser au 31 décembre 2014. Les autres créances constituent les sommes mise au compte de l'ancienne directrice de l'Uriopss sur des dépenses non-justifiées ou des chèques faits à son nom sur les exercices 2008 à 2011.

Les disponibilités comptabilisent la trésorerie des comptes bancaires, du livret de dépôt et de la caisse. La trésorerie disponible au 31 décembre 2014 se monte ainsi à 75 077,57 € contre 65 717,48 € au 31 décembre 2013.

Les charges constatées d'avance correspondent à la quote-part de la prime d'assurance du 1<sup>er</sup> semestre 2014 et à l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2015 du remboursement de la dette à l'Uniopss (2 780 €) prélevée par anticipation.

ACTIF			PASSIF		
	2014	2013		2014	2013
Immobilisations corporelles	2 536,14	629,07	fonds associatifs	4 846,58	4 846,58
Immobilisations financières	1 160,00	1 160,00	Réserves	41 825,24	41 825,24
Créances adhérents/clients	2 501,00	3 844,00	Report à nouveau	-74 485,39	-128 840,43
Autres créances	103 400,41	103 655,15	Résultat de l'exercice	24 139,98	54 355,04
Disponibilités	75 077,57	65 717,48	Provisions	103 400,41	103 400,41
Charges constatées d'avance	3 046,57	251,96	Dettes fournisseurs	72 976,49	84 470,43
			Dettes fiscales et sociales	15 018,38	15 200,39
	<b>187 721,69</b>	<b>175 257,66</b>		<b>187 721,69</b>	<b>175 257,66</b>

### Au passif

Les fonds propres de l'association s'établissent toujours en négatif ; la dotation initiale et les provisions de trésorerie étant encore neutralisées par le report à nouveau d'exercices déficitaires successifs. Le résultat de l'exercice 2014 permet cependant de ramener les fonds propres à - 3 673,59 € au 31 décembre 2014, contre - 27 813,57 € au 31 décembre 2013.

Les provisions pour risques et charges correspondent aux sommes mise en compte à l'ancienne directrice de l'Uriopss à l'actif en prévision d'une absence de récupération.

Les dettes fournisseurs sont constituées principalement par les sommes dues à l'Uniopss sur les exercices 2008 à 2011, ainsi que par des factures non parvenues ou en cours de règlement au moment de la clôture de l'exercice 2014. Les dettes sociales et fiscales constituent pour une part le solde de tout compte de l'ancienne directrice de l'Uriopss et pour le reste les cotisations sociales à régler au titre du 4<sup>e</sup> trimestre 2014.

### État des dettes

Pour mémoire, au 31 décembre 2012, les dettes de l'Uriopss s'élevaient à 122 526,31 €, soit :

- dette Uniopss 2008/2011 : 91 484,00 €
- factures non réglées sur l'exercice 2012 : 23 297,92 €
- dettes fiscales et sociales : 7 744,39 €

La dette Uniopss, constituée des factures non réglées à l'Union nationale de 2008 à 2011 pour un total de 94 264,00 € a été renégociée en septembre 2012. L'Uniopss a accepté de renoncer à un montant de 38 646,00 € correspondant aux services fournis (abonnements, site Internet, documents...). Le montant restant dû, soit 55 618,00 €, correspondant aux cotisations et contributions au fonds de développement, a été étalé sur 19 versements trimestriels de 2 780,00 € et un 20<sup>ème</sup> règlement de 2 798,00 € en juillet 2017. La première échéance a été réglée début octobre 2012. La quote-part à laquelle l'Uniopss a renoncé reste néanmoins inscrite au bilan jusqu'au règlement complet de la part à rembourser.

Les échéances de remboursement de l'année 2014 (4 x 2 780,00 €) ont toutes été honorées.

Les dettes constatées au 31 décembre 2014 s'élèvent à 87 994,87 €, soit :

- dette Uniopss 2008/2011 : 69 244,00 €, dont 38 646,00 € non remboursables à l'échéance du 1<sup>er</sup> juillet 2017
- erreur sur chèque en attente de régularisation : 0,50 €
- factures en instance de règlement au 31 décembre 2014 : 3 731,99 €
- dettes fiscales et sociales : 15 018,38 €

Jean-David Meugé

Trésorier



**COMPTE DE RESULTAT 2014**

<b>CHARGES</b>			<b>PRODUITS</b>		
	2014	2013		2014	2013
<b>achats</b>			<b>ventes et prestations</b>		
fournitures administratives	731,67	1 515,46	journées de formation	12 900,00	5 340,00
<b>services extérieurs</b>			journée de rentrée	4 370,00	1 965,00
crédit-bail mobilier	1 814,40	2 368,08	formations	2 600,00	
locations immobilières			revente documents	127,35	311,78
primes d'assurances	518,53	514,93	abonnements US	2 236,00	2 340,00
cotisations	452,00	494,00	<b>subventions</b>		
plateforme juridique	7 425,00	8 700,00	subventions d'exploitation	30,00	30,00
Uniopss - cotisation	14 000,00	13 000,00	actions partenariat Uniopss	1 500,00	
Uniopss – doc. technique	1 357,39	1 651,42	<b>cotisations</b>		
Uniopps - plateforme élec.	4 125,00	3 750,00	cotisation N	106 373,47	103 686,14
Uniopss - Union Sociale	1 844,13	2 346,46	cotisations N-1		10 157,29
Uniopss - fonds développement	925,16		club des partenaires	5 250,00	7 000,00
rémunération d'intermédiaires	8 424,98	3 389,52	<b>produits financiers</b>		
publicité & relations publiques	1 530,68	170,00	intérêts livret	706,58	483,47
cadeaux	32,50		<b>produits exceptionnels</b>		
annonces & insertions		30,00	produits sur ex. antérieurs	3 344,83	
voyages & déplacements	2 720,67	3 015,12			
missions	3 841,37	2 113,46			
réceptions	1 982,67	963,50			
frais postaux	626,47	1 111,75			
téléphonie	737,35	673,61			
services bancaires	77,40	80,42			
<b>charges de personnel</b>					
rémunérations	32 136,60	11 363,53			
charges sociales	29 244,23	10 340,00			
autres charges de personnel	146,10				
formation continue		2 137,59			
<b>charges exceptionnelles</b>					
charges sur ex. antérieurs	275,74	6 901,58			
<b>dotations et provisions</b>					
amortissement matériel	328,21	328,21			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>115 298,25 €</b>	<b>76 958,64 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>139 438,23 €</b>	<b>131 313,68 €</b>
<b>Résultat</b>	<b>24 139,98 €</b>	<b>54 355,04 €</b>			

**BILAN au 31 décembre 2014**

ACTIF			PASSIF		
	2014	2013		2014	2013
Immobilisations corporelles <i>mat. de bureau &amp; informatique</i>	2 536,14	629,07	Fonds associatifs		
Immobilisations financières <i>dépôts et cautionnements</i>	1 160,00	1 160,00	<i>dotation initiale</i>	4 846,58	4 846,58
<b>Immobilisations</b>	<b>3 696,14</b>	<b>1 789,07</b>	Réserves		
Créances			<i>réserve de trésorerie</i>	41 825,24	41 825,24
<i>clients formations</i>	200,00	2 240,00	Report à nouveau		
<i>clients documentation</i>	104,00	104,00	<i>report à nouveau</i>		
<i>adhérents</i>	2 197,00	1 500,00	<i>crédeur</i>		
<i>adhérents facture à établir</i>			<i>report à nouveau</i>		
<i>personnel - avances &amp; acomptes</i>	103 400,41	103 400,41	<i>débiteur</i>	-74 485,39	-128 840,43
<i>Médéric retraite</i>			Résultat de l'exercice	24 139,98	54 355,04
<i>Médéric prévoyance</i>		254,74	<b>Fonds propres</b>	<b>- 3 673,59</b>	<b>-27 813,57</b>
<b>Créances</b>	<b>105 901,41</b>	<b>107 499,15</b>	Provisions pour risques & charges		
Disponibilités			<i>provisions pour litiges</i>	103 400,41	103 400,41
<i>CC - compte principal</i>	1 345,99	15 096,01	<b>Provisions</b>	<b>103 400,41</b>	<b>103 400,41</b>
<i>CC - utilité publique</i>		113,00	Dettes fournisseurs		
<i>CC - livret dépôt</i>	73 706,58	50 483,47	<i>fournisseurs</i>	69 244,50	80 364,00
<i>CMDP</i>			<i>factures non parvenues</i>	3 731,99	4 106,43
<i>CCP</i>			Dettes fiscales et sociales		
<i>Caisse</i>	25,00	25,00	<i>personnel -</i>		
<b>Disponibilité</b>	<b>75 077,57</b>	<b>65 717,48</b>	<i>rémunérations dues</i>	5 215,64	5 215,64
Charges constatées d'avance			<i>œuvres sociales</i>	2 528,75	2 528,75
<i>assurances</i>	266,57	251,96	<i>Urssaf &amp; autres</i>		
<i>divers</i>	2 780,00		<i>organismes</i>	7 273,99	7 456,00
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>3 046,57</b>	<b>251,96</b>	<b>Dettes</b>	<b>87 994,87</b>	<b>99 670,82</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>187 721,69 €</b>	<b>175 257,66</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>187 721,69 €</b>	<b>175 257,66</b>

## BUDGET PREVISIONNEL 2015

CHARGES		PRODUITS	
	BP 2015		BP 2015
<b>achats</b>		<b>ventes et prestations</b>	
fournitures administratives	1 380,00	journées de formation	22 480,00
<b>services extérieurs</b>		journée de rentrée	4 200,00
crédit-bail mobilier	-	formations	2 800,00
locations immobilières	4 500,00	revente documents	150,00
primes d'assurances	520,00	abonnements Union Sociale	2 000,00
cotisations	500,00		
Uniopss - cotisation	17 145,00	<b>subventions</b>	
Uniopss - plateforme électronique	-	subventions d'exploitation actions partenaires Uniopss	1 500,00
Uniopss - fonds de développement technique	1 500,00		
Uniopss - Union Sociale	2 000,00	<b>cotisations</b>	
plateforme juridique rémunération d'intermédiaires	7 425,00	cotisation N	105 000,00
publicité & relations publiques	12 000,00	cotisations N-1	
cadeaux		club des partenaires	7 000,00
voyages & déplacements	4 250,00	<b>produits financiers</b>	
missions	4 000,00	intérêts livret	1 000,00
réceptions	2 620,00		
frais postaux	1 040,00	<b>produits exceptionnels</b>	
téléphonie	800,00	produits sur ex. antérieurs	-
services bancaires	80,00		
<b>charges de personnel</b>			
salaires & appointements	32 495,00		
charges sociales	29 265,00		
coût contrat aidé (6 mois 2015)	4 100,00		
autres charges de personnel	250,00		
formation	2 000,00		
<b>charges exceptionnelles</b>			
charges sur ex. antérieurs	2 930,00		
<b>dotations et provisions</b>			
amortissement matériel	1 050,00		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>134 650,00 €</b>		
<b>Remboursement dette UNIOPSS</b>	<b>11 480,00 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>146 130,00 €</b>
<b>Résultat</b>	<b>- €</b>		

# ANNEXES

## Annexe1 : Liste des adhérents 2014

- 1 ABRAPA
- 2 ADAPEI 67
- 3 AAPEI Saverne
- 4 AAPEI Strasbourg et environs
- 5 ACCES
- 6 AFTC Alsace
- 7 Adèle de Glaubitz
- 8 AIDES Alsace
- 9 ALSA
- 10 APA STRATEGIE
- 11 APF Alsace
- 12 ARFP Centre Réadaptation
- 13 ARSEA
- 14 ASHPA MR "Les Ecureuils"
- 15 Association Caroline BINDER
- 16 Association LA NICHEE
- 17 Association Louis KREMP -MR St Antoine
- 18 Association Marguerite SINCLAIR
- 19 Congrégation des Sœurs de la Charité
- 20 Congrégation des Sœurs du Très St Sauveur
- 21 Croix Marine 68 -ESAT Trait d'Union
- 22 DIACONAT BETHESDA
- 23 Emmaüs Diaconesses
- 24 ESPOIR
- 25 Etablissement le WILLERHOF
- 26 Etablissement Oberlin
- 27 Fédération Charité- CARITAS
- 28 Fédération d'Entraide Protestante
- 29 Fondation D'Auteuil - Alsace
- 30 Fondation Le Phare- Institut Déficients Sensoriels
- 31 Fondation Saint Jean
- 32 Fondation Sonnenhof
- 33 Fondation Vincent de Paul
- 34 Foyer Action Educative Le Relais
- 35 Foyer d'Enfants "La Providence
- 36 Foyer du Jeune Homme
- 37 Foyer les Sources
- 38 Foyer Marie-Madeleine
- 39 GIHP
- 40 Horizon Amitié
- 41 IFCAAD

- 42 Institut Bruckhof
- 43 Institut MERTIAN
- 44 Institut St Joseph Bellemagny
- 45 Institution Mertian. Centre Educatif et Scolaire
- 46 Le Bon Foyer
- 47 Le Champ de la Croix- Les Allagoutes
- 48 Maison d'Enfants Oberlé
- 49 Maison d'Enfants Gustave Stricker
- 50 MECF "Le Bercail"
- 51 MECS "LE Chalet"
- 52 MECS Le Freihof - Fondation Le Refuge
- 53 MECS Le Rayon de Soleil
- 54 Maison de Retratite Diaconat Bischwiller
- 55 MR de l'Arc
- 56 MR Foyer du Parc
- 57 MR Notre Dame des Apôtres
- 58 MR Petit Château
- 59 MR Sacré Cœur
- 60 MR St François
- 61 Petits frères des Pauvres
- 62 Quatre vents EHPAD
- 63 REGAIN
- 64 Route Nouvelle Alsace
- 65 SAREPTA
- 66 UDAPEI68
- 67 URAPEI

**Annexe 2 : Composition du Bureau et du Conseil d'administration au 31/12/2014**

<b>NOM &amp; PRENOM</b>	<b>QUALIFICATION</b>	<b>SECTEUR</b>	<b>ORGANISME REPRESENTE</b>
<b>Membres du BUREAU</b>			
<b>Mager</b> Françoise	Présidente	Handicap /P. Agées/P. enfance	<b>Adèle de Glaubitz/Site Le Neuhof</b> : 80, av du Neuhof 67100 Strasbourg
<b>Buzon</b> Stéphane	Vice-Président 67	P. Agées	<b>Association EMMAUS-DIACONESSES</b> : 3 rue Ste Elisabeth 67000 Strasbourg
<b>Thomas</b> Denis	Vice-Président 68	P. Agées	<b>APALIB / APAMAD</b> : 75 allée Gluck BP 2147 68060 Mulhouse Cedex
<b>Méchine</b> Christophe	Secrétaire	Protection de l'enfance	<b>ARSEA SIE 67</b> : 17 boulevard de Lyon 67000 Strasbourg
<b>Uhlmann</b> Christian	Secrétaire adjoint	Handicap	<b>Institut Protestant Bruckhof</b> : 7 rue de Soultz 67100 Strasbourg
<b>Meugé</b> Jean-David	Trésorier	Handicap	<b>AAPEI de Strasbourg et Environs</b> : 60 rue de la Grossau CS 50046 67027 Strasbourg Cedex
<b>Bach</b> Gauthier	Trésorier adjoint	P. Agées	<b>SAREPTA</b> : 4 rue Luther 67120 Dorlisheim

<b>Membres du Conseil d'Administration</b>			
<b>Baumgartner</b> Daniel	Administrateur	Exclusion	<b>Horizon Amitié</b> : 36 rue du Général Offenstein 67100 Strasbourg
<b>Bindou</b> Anne-Caroline	Administratrice	Handicap	<b>Fondation Sonnenhof</b> : 22 rue d'Oberhoffen CS 80041 67242 Bischwiller cedex
<b>Blot</b> Nadine	Administrateur	Handicap	<b>Caroline Binder</b> : 10 chemin des Confins 68 124 Logelbach
<b>Biehler</b> Jean-Marc	Administrateur	Protection Enfance	<b>Apprentis d'Auteuil</b> : 8 avenue de la Forêt Noire 67000 Strasbourg
<b>Caramazana</b> Jean	Administrateur	Aide aux Pers. Âgées	<b>ABRAPA</b> : 1, rue Jean Monnet BP 70091 67038 Strasbourg cedex
<b>Gillig</b> Marie-Hélène	Administratrice	Tout Public	<b>Fondation Vincent de Paul</b> : 15 rue de la Toussaint 67000 Strasbourg
<b>Goetz</b> Richard	Administrateur	Insertion	<b>ACCES</b> : 9 rue des Chaudronniers 68100 Mulhouse
<b>Hege</b> Damaris	Administratrice	Fédération	<b>FEP Grand Est</b> : 1b quai St Thomas BP 80022 67081 Strasbourg Cedex
<b>Kammerer</b> Pierre	Administrateur	P. Agées	<b>APALIB / APAMAD</b> : 75 allée Gluck BP 2147 68060 Mulhouse Cedex
<b>Keller</b> Jean-Marc	Administrateur	Handicap Mental	<b>URAPEI Alsace</b> : 60 rue de la Grossau CS 50046 67027 Strasbourg cedex

## Annexe 3 : Représentations au 31/12/2014

« Il est entendu que les membres du C.A qui siègent en commissions au titre de l'URIOPSS Alsace, feront retour des informations au C.A » (extrait du PV du CA du 5/09/2012)

### ARS

- **Conférence Régionale de Santé (CRSA), collège des offreurs de santé, au titre des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées** : Mme BINDOU, titulaire ; M. THOMAS, suppléant
  - **Commission Spécialisée prises en charge et accompagnements médico-sociaux** : Mme C. BINDOU
- **Commission de sélection d'Appel à Projets du secteur médico-social « ARS Alsace »** : Monsieur BUZON, titulaire /; Monsieur JAKOB, suppléant
- **Conférence des territoires 1** : Monsieur SCHOTT
- **Conférence des territoires 2** : Monsieur BUZON
- **Conférence des territoires 3** : Monsieur MOOR, Monsieur HERING
- **Conférence des territoires 4** : Madame C. REISSER
- **Comité d'Entente Régional (CER)** : en attente suite au départ de M. ALBECKER
- **COSI (Comité Opérationnel des Systèmes d'Information)** : Mme MAGER
- **Equipe Projet « Via Trajectoire Personnes Handicapées »** : Mme SEREIN

### ARS-CG

- **Commission de sélection d'Appel à Projets conjointe ARS-CG 67** : Monsieur JAKOB, titulaire / Monsieur BANDOL, suppléant
- **Commission de sélection d'Appel à Projets conjointe ARS-CG 68** : Monsieur KAMMERER, titulaire / en attente de nomination suite au départ de M. LABBE, suppléant

### Département

- **CODERPA 67** : M. G. BACH (titulaire), Mme KELLER (suppléante) (*prolongation jusqu'en 2015*)
- **CODERPA 68** : M. M.HERING (MR Petit Château), titulaire et Mme DIETRICH E. (Foyer du Parc), suppléante (*nomination 2014-2017*)
- **CDCPH 68** : Mme F. MAGER (titulaire) ; Mme C. HUMBERT (suppléante) (*nomination juin 2014*)

### CESER

- Collège des associations caritatives : Mme MAGER

### CRESS Alsace

- Conseil d'administration (collège des associations) : Mme MAGER

### CPCA/SARA

- Conseil d'administration : Mme C. HUMBERT



## **Ecoles de Formation et Centres Ressources**

- **CREAI** : Monsieur JC LABBE ( en cours de remplacement pour 2015)
- **ESTES** : Monsieur BUET ( en cours de remplacement pour 2015)
- **IFCAAD** : Mme MAGER.

## **ORSAL**

- Conseil d'administration : Mme MAGER

## **UDES Alsace (Union des Employeurs de l'Economie sociale et solidaire)**

Au titre des membres fondateurs par le biais de l'UNIOPSS : Mme MAGER / Mme HUMBERT

## **UNIOPSS**

- **Commission Nationale Personnes Agées, CNUESPA** : Monsieur BACH
- **Commission Nationale Handicap/Personnes âgées** : Mme HEGE
- **Commission Nationale Enfance** : Monsieur MECHINE
- **Conférence des Présidents d'URIOPSS** : Mme MAGER
- **Réunion des Directeurs d'URIOPSS** : Mme HUMBERT

## Annexe 4 – Services adhérents inclus dans la cotisation

### Service d'informations

- Diffusion des documents remis au sein des Commissions auxquelles l'URIOPSS participe
- Diffusion de compte-rendu et de notes de synthèse des réunions régionales
- Diffusion de fiches techniques du réseau URIOPSS /UNIOPSS sur des sujets d'actualités (versement taxe transport)
- Accès aux informations techniques disponibles sur le site internet:
  - [www.uriopss-alsace.asso.fr](http://www.uriopss-alsace.asso.fr)
  - (accès réservé aux adhérents par un code disponible à l'URIOPSS)
- Abonnement à la revue mensuelle « TRAIT D'UNION ALSACE » (10 numéros/an)

### Service de renseignements

- 1<sup>er</sup> niveau d'analyse de votre situation et orientation vers des éléments de réponses ou vers d'autres spécialistes.
- Accompagnement de la structure et propositions de solutions

### Service d'assistance juridique en droit social

Un conseiller en droit social, connaissant les Conventions Collectives 66, 51, BAD, et CHRS, répond à vos questions par téléphone ou mél dans un délai de 48 heures maximum.

#### Contact assistance juridique :

tél : 03 83 59 32 75 (14h-17h) ou mél : [s.veloso@uriopss-lorraine.asso.fr](mailto:s.veloso@uriopss-lorraine.asso.fr)

### Service de formation

Consultez notre programme d'actions de formation sur [www.uriopss-alsace.asso.fr](http://www.uriopss-alsace.asso.fr) (rubrique formation, information) ou faites-nous part des sujets pour lesquels vous recherchez un intervenant. Nous pouvons organiser des sessions en intra établissements à partir de 8 participants.

### Affiliation à l'URIOPSS Alsace, dont la mission est d'utilité publique

#### SERVICES ADHERENTS AVEC TARIFS PREFERENTIELS

- Journée formation: 230 €/jour/pers. nets de taxe hors frais de vie
- Abonnement aux deux guides employeur et gestionnaire UNIOPSS ([www.guide-employeur.fr](http://www.guide-employeur.fr) ou [www.guide-gestion.fr](http://www.guide-gestion.fr) )
- Participation à des matinales ou journées d'information
- Tarif réduit de règlement de droits d'auteurs à la SACEM dans le cadre de diffusion de musique dans les Etablissements (moins 12%)

# PARTENAIRES URIOPSS ALSACE 2014

